



FONDS DE SOLIDARITE

Fiche d'information pour l'attribution d'une aide financière

Informations sur le Fonds de solidarité :

Un fonds de solidarité est instauré par la FSGL afin d'aider financièrement certains des membres des associations adhérentes ou membres individuels de la fédération à s'inscrire aux Gay Games de Cologne, ayant lieu du 31/07/2010 au 07/08/2010. L'aide est plafonnée à l'inscription aux Gay Games plus 40 euros pour l'inscription à une activité sportive (tarif de la majeure partie des sports, l'éventuelle différence est à prendre en charge individuellement). Elle est attribuée en fonction de certains critères, à savoir les fonds disponibles d'une part et la situation personnelle des demandeurs d'autre part.

Les demandes d'aide, les informations fournies et les attributions des aides sont traitées de manière strictement confidentielle et uniquement connues des membres du comité du fonds de solidarité.

Les dossiers sont à adresser avant le 28 février 2010 à :

FSGL-FDS c/o Centre LGBT

63, rue Beaubourg

75003 PARIS

Une réponse vous sera communiquée courant mars.

Informations sur la situation du/de la bénéficiaire :

NOM : Prénom : H / F

Adresse :

Né(e) le : Contact : E-mail/tél

Pièces à fournir

- Justificatif de cotisation 2010 dans une association sportive (affiliée ou non à la FSGL)
- Avis d'imposition 2009 des revenus 2008, avis de non imposition ou déclaration sur l'honneur de non imposition
- Déclaration sur l'honneur sur l'attribution ou non d'aides par d'autres associations sportives pour les Gay Games 2010
- Attestation de chômage, dernier bulletin de salaire ou carte d'étudiant
- Une lettre de présentation
- La fiche d'information remplie

Je déclare avoir pris connaissance des informations mentionnées ci-dessus et du fait que l'attribution des aides est individuelle et soumise à l'examen des dossiers.

Date :

Signature :